

Compte de résultat & Budgets prévisionnels

Cette fiche doit être accompagnée du rapport financier de la dernière assemblée générale de l'association

CHARGES (Dépenses)	COMPTE de résultat ¹ ANNÉE :	Prévisions BUDGET ^{1a}	Prévisions PROJET ^{1b}	PRODUITS (Recettes)	COMPTE de résultat ¹ ANNÉE :	Prévisions BUDGET ^{1a}	Prévisions PROJET ^{1b}
60 – TOTAL Achats				70 - Produits de ventes et services (Restauration, Ateliers...)			
Achats pour les activités							
Achats pour la revente							
Autres achats (Consommables...)							
61 - TOTAL Services extérieurs				74 – TOTAL Subventions ²			
Locations (Matériel, salle...)				État (FDVA...)			
Entretien et réparation				Région Grand Est			
Assurance				Département (CeA)			
Documentation				Intercommunalité (CCS)			
62 – TOTAL Autres services extérieurs				Communes			
Rémunération et honoraires				Préciser :			
Communication (Affiches...)				Fonds européens			
Déplacements, missions				Préciser (FEDER...) :			
Frais bancaires, autres				Autre établissement public			
63 - TOTAL impôts et taxes				Préciser (CAF...) :			
Impôts et taxes sur salaire							
Autres impôts et taxes				Emplois aidés			
64 – TOTAL Charges de personnel				Aides privées (Fondations...)			
Rémunération du personnel							
Charges sociales				75 – TOTAL Autres produits de gestion courante			
Autres charges de personnel				Cotisations / adhésions			
				Dons manuel (sans acte notarié)			
65 - Autres charges courantes							
66 - Charges financières (Intérêts d'emprunt, découvert...)				76 - Produits financiers (Intérêts perçus)			
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
68 - Dotation aux amortissements / Provisions ³				78 - Reprise amortissements / Provision ³			
TOTAL CHARGES				TOTAL PRODUITS			
Excédent				Déficit			

¹ Correspond au budget réalisé du dernier exercice comptable --> Préciser l'année.

^{1a} Concerne une demande de subvention de fonctionnement.

^{1b} Concerne une demande de subvention sur projet ou pour un événement.

^{1a} + ^{1b} Le budget prévisionnel doit être présenté de manière équilibrée.

² Il est important de faire figurer sous cette rubrique le détail de tous les financements demandés auprès des financeurs publics même si vous n'avez pas reçu de notification d'attribution. Les informations inscrites valent déclaration sur l'honneur.

³ 68 - Dotation aux amortissements / Provisions : Répartition du coût d'un bien sur sa durée d'utilisation (Amortissement) ou Anticipation d'une charge pour faire face à un risque ou une dépense probable (Provision = Litige juridique, risque d'impayé, redressement fiscal)

³ 78 - Reprise sur amortissements / Provision (Annulation totale ou partielle d'un amortissement ou d'une provision devenue sans objet)